

Le point sur la souscription (plaintes d'UFC-QueChoisir) et autres procédures...

Chères amies, chers amis,

à ce jour, la souscription pour m'aider à me défendre contre les 3 plaintes d'UFC-QueChoisir a rassemblé la somme **extraordinaire** de 28 738 euros.

Comme vous avez pu le voir, j'ai signifié la fin de la souscription dès que je suis revenu de ma semaine de congés et que j'ai constaté que la somme attendue allait être dépassée, mais c'était "trop tard"...

Je ne sais comment **remercier tous les souscripteurs**, non seulement parce que je suis débordé (je viens de passer des journées entières à remplir des bordereaux de chèques !) mais aussi parce que je n'ai pas les e-mails de nombreuses personnes (en particulier lorsqu'il y a eu virement direct par RIB, il y a même un cas où je ne connais même pas le nom de la personne !)

Je suis aussi très touché par **les innombrables messages d'encouragement** qui accompagnent les chèques et virements, j'en ai une boîte à chaussures pleine à ras bord !

Ne m'en voulez pas svp si vous n'avez pas reçu de remerciement personnel, je vais essayer de rattraper ça au fil des jours. Si vous pensez ne pas m'avoir fait connaître votre e-mail, merci de m'envoyer un message à stephane.lhomme@wanadoo.fr

J'en profiterai aussi (sauf avis contraire de votre part) pour vous ajouter aux destinataires de ma liste d'information [Refus.Linky.Gazpar.Eau]

Si vous le souhaitez, je peux aussi vous inscrire à ma liste d'information concernant le nucléaire, dans ce cas faites-moi une demande par e-mail en ce sens. Pour mémoire, je rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'être un antinucléaire convaincu pour refuser les compteurs communicants (même si j'y vois une réelle cohérence) : **je réponds à tout le monde** sans demander de "brevet d'antinucléarité" et j'aide chacune et chacun dans la mesure de mes possibilités.

Pour autant, depuis un an et demi, **avec l'aval et le soutien du Président de l'Observatoire du nucléaire**, je partage mon temps de travail entre le nucléaire et les compteurs communicants. C'est seulement comme cela que je peux répondre aux innombrables demandes d'information sur les compteurs communicants, me déplacer pour animer des conférences "anti-Linky", pour participer à des actions, etc, voire depuis quelques temps pour me rendre à des convocations judiciaires !

Parmi tous les messages reçus, beaucoup ont d'ailleurs précisé qu'il s'agissait aussi de me soutenir de façon générale et pas seulement face aux plaintes de l'UFC. Il apparaît donc envisageable qu'une partie de la souscription me permette de continuer à agir dans les mois à venir car, vous le savez, le combat contre les compteurs communicants est loin d'être terminé. **Dans tous les cas, tout passe de façon transparente par le compte de l'Observatoire du nucléaire, et mon salaire reste fixé au smic** : il n'est évidemment pas question que je fasse le moindre "profit" sur le dos de la mobilisation.

Il sera peut-être aussi possible de participer au financement d'autres procédures anti-Linky, auquel cas je demanderai l'aval des souscripteurs. Cependant, à ce jour, nous n'en sommes pas du tout à voir comment redistribuer un possible surplus d'argent récolté : **l'objet de la souscription est bel et bien de se défendre face aux plaintes d'UFC** et, même si nous sommes confiants, il existe quand même un risque d'être condamné, mais aussi de voir l'UFC nous entraîner en appel, en cassation, etc. Cette organisation peut s'appuyer sur de puissants moyens financiers (dont des subventions publiques) et ne craint donc pas de lancer des procédures comme le montre le début de l'affaire.

Pour mémoire, si l'UFC voulait de toute urgence "laver son honneur", elle aurait utilisé la procédure usuelle (citation directe) en cas de diffamation réelle ou supposée. Au contraire, cette organisation a choisi de déposer contre moi des plaintes avec constitution de partie civile, procédures longues et coûteuses : le but de cette stratégie ne peut qu'être de m'étouffer financièrement. **Mais c'était sans compter sur votre soutien, merci encore et encore !**

Je vous tiendrai bien sûr informés de l'évolution de cette affaire en essayant autant que possible de la mettre à profit pour faire avancer notre combat contre les compteurs communicants. Peut-être au final pourront nous remercier l'UFC ?

Nous aurons aussi dans les prochaines semaines des nouvelles concernant les procédures "tests" pour faire enlever un Linky (Ariège) et pour empêcher préventivement l'installation de plusieurs Linky (Paris), sans oublier les procédures concernant les communes...

Continuons à nous battre pour faire valoir nos droits et l'intérêt général et collectif.

Stéphane Lhomme
Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)
Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>